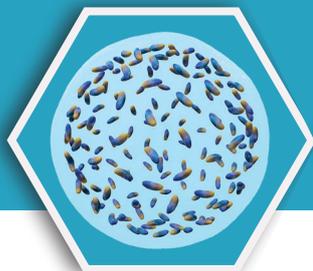


La Toxoplasmose chez les petits ruminants

QUEL EST LE GERME RESPONSABLE ?

C'est un parasite appelé *Toxoplasma gondii*. Il a pour hôte définitif le chat, mais peut aussi infecter les oiseaux et les mammifères (tels que les moutons ou les chèvres), qui sont alors appelés hôtes intermédiaires.



COMMENT LA TOXOPLASMOSE SE MANIFESTE ?

La maladie passe le plus souvent inaperçue chez le petit ruminant adulte. Cependant, s'il s'agit d'une femelle gestante, l'infestation peut entraîner des conséquences graves :

- Début de gestation : mortalité embryonnaire ;
- Milieu de gestation : avortements fréquents ;
- Fin de gestation : quelques avortements tardifs, surtout des nouveau-nés faibles mais viables (et séropositifs).

Les adultes contaminés acquièrent une immunité durable : ainsi, si des femelles ont déjà avorté à cause d'une infestation par *T. gondii*, elles n'avorteront généralement pas lors d'une nouvelle exposition.

Dans un troupeau naïf, la première infestation pourra se traduire par une flambée d'avortements.

QUELLES SONT LES ESPECES TOUCHEES ?

De nombreuses espèces peuvent héberger le parasite. Dans les élevages, les espèces les plus concernées sont les caprins et les ovins.

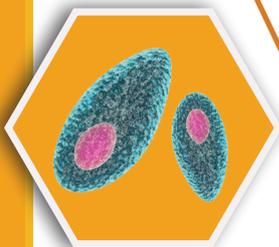
Attention : la toxoplasmose est une **ZOONOSE**, c'est-à-dire qu'elle peut se transmettre à l'Homme. La transmission se fait par ingestion de viande mal cuite issue d'animaux contaminés (mouton, porc...), d'eau, de lait cru, ou de fruits/légumes souillés par des déjections. L'infestation passe généralement inaperçue mais peut être grave chez la femme enceinte et les personnes immunodéprimées. Chez la femme enceinte, plus la contamination est précoce, plus les risques pour le fœtus sont élevés (mort, malformations).

La Toxoplasmose chez les petits ruminants (suite)

COMMENT SE TRANSMET-ELLE ?

Le chat va se contaminer en ingérant de la viande contenant le parasite (rongeurs, oiseaux ou aliments souillés). Le parasite évolue dans le corps du chat puis pond des œufs qui sont excrétés dans les selles. Ces œufs peuvent résister jusqu'à 2 ans dans le milieu extérieur.

Ensuite, les ruminants vont essentiellement se contaminer par ingestion de fourrages, concentrés ou eau souillée par des excréments de chats infestés. Les brebis et les chèvres ainsi infestées peuvent contaminer leur descendance par voie transplacentaire. Cependant, les placentas des femelles ayant avorté ne sont pas contaminants.



COMMENT ON DIAGNOSTIQUE LA TOXOPLASMOSE ?

Par PCR : Il s'agit de détecter l'ADN du parasite. Le prélèvement de choix est l'avorton lui-même.

Par sérologie : Elle permet de mettre en évidence la présence du parasite dans le troupeau.



QUE FAIRE SI LA TOXOPLASMOSE EST PRESENTE DANS MON ELEVAGE ?

Afin de maîtriser le parasite, il est nécessaire de mettre en place des mesures :

- **Sanitaires :** Eviter la présence de chats, stocker les aliments à l'abri des chats et des nuisibles mais également isoler les animaux qui avortent, détruire des produits de l'avortement (même s'ils ne sont pas directement contagieux)
- **Médicales :** Un traitement peut être donné sur les animaux exposés mais il est coûteux et a une efficacité limitée. Une vaccination est possible chez la brebis.

Le GDS est à vos côtés pour maîtriser les risques sanitaires dans votre élevage. Appelez-nous.